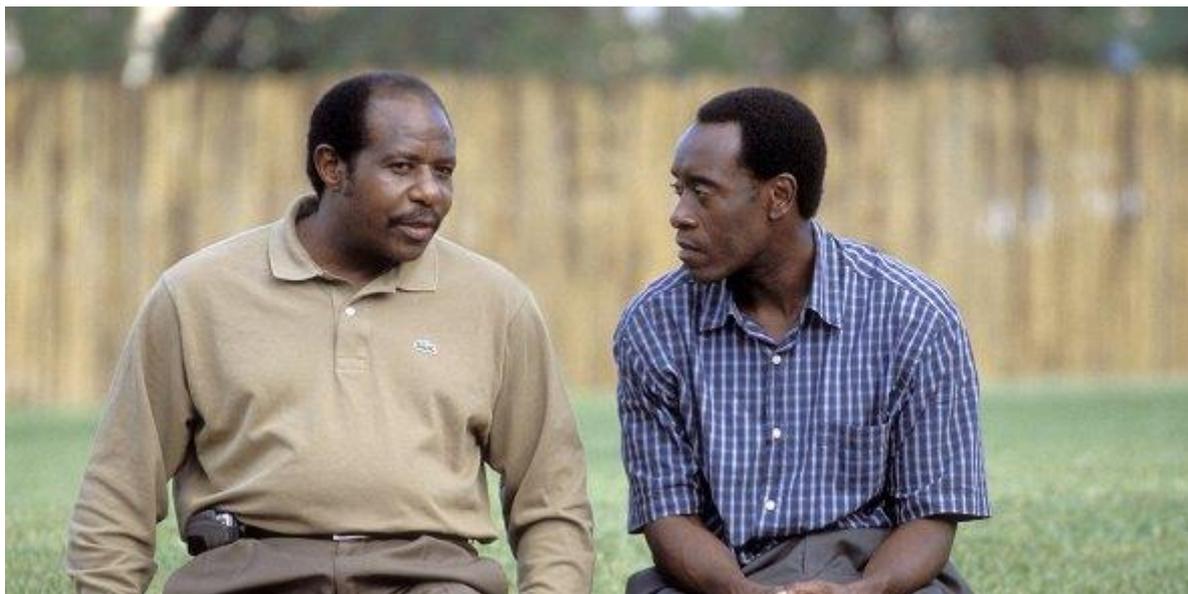


## POLITIQUE

# Rwanda-Belgique : de l'affaire Rusesabagina au clash diplomatique ?

21 septembre 2021 | *Jeune Afrique*, par Mehdi Ba



Paul Rusesabagina et l'acteur Don Cheadle sur le tournage de "Hotel Rwanda" (2004), de Terry George © AFP

**Il y a de l'eau dans le gaz entre Bruxelles et Kigali. Au lendemain du verdict condamnant Paul Rusesabagina à 25 ans de réclusion pour terrorisme, une rencontre bilatérale prévue en marge de l'Assemblée générale de l'ONU entre le Rwanda et la Belgique a été annulée.**

Le 20 septembre, alors que la condamnation de Paul Rusesabagina venait d'être rendue par la justice rwandaise, un communiqué de la diplomatie belge prenait ses distances : « La Belgique considère que M. Rusesabagina n'a pas bénéficié d'un procès équitable », en indique le titre. Et le texte est à l'avenant : « Lundi 20 septembre, la vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères, Sophie Wilmès, a pris connaissance du jugement rendu à Kigali contre Paul Rusesabagina. Au terme de cette procédure judiciaire, et malgré les appels répétés de la Belgique, nous constatons que M. Rusesabagina n'a pas bénéficié d'un procès juste et équitable, respectueux des droits de la défense. La présomption d'innocence n'a pas davantage été respectée. Autant d'éléments qui interrogent la pertinence du procès et du verdict. »

Dans le même communiqué, la ministre belge rappelle qu'une rencontre avec le ministre rwandais des Affaires étrangères, Vincent Biruta, devait se tenir à New York durant la semaine, en marge de l'Assemblée nationale des Nations unies.

### **« Mépris » belge**

Prévisible, la réponse de Kigali ne s'est pas fait attendre. Selon un communiqué émanant du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, une telle déclaration « reflète le mépris manifesté par le gouvernement du royaume de Belgique envers la justice rwandaise depuis le début de ce procès, nonobstant la collaboration significative à cette enquête des institutions belges compétentes ». En guise de représailles diplomatiques, le Rwanda annonce dans la foulée l'annulation de la rencontre bilatérale initialement prévue.

### **« C'EST PAUL RUSESABAGINA LUI-MÊME QUI A REFUSÉ DE COMPARAÎTRE »**

« Elle a dérapé car elle s'adressait en priorité à sa propre opinion publique », commente une source officielle rwandaise. Laquelle assure que le procès de Paul Rusesabagina a été totalement transparent : « Il a été diffusé en livestream [direct] sur Youtube, des diplomates occidentaux y ont assisté... Comment Sophie Wilmès peut-elle prétendre que ce procès n'était pas équitable alors que c'est Paul Rusesabagina lui-même qui a refusé de comparaître ? »

Pour la journaliste belge Colette Braeckman, du quotidien belge *Le Soir*, experte de longue date de la région des Grands Lacs, « le paradoxe, c'est qu'une partie de l'acte d'accusation contre Paul Rusesabagina repose sur le résultat de perquisitions menées à son domicile bruxellois par les enquêteurs belges. Ils y ont notamment retrouvé les preuves du financement de groupes armés en RDC et au Burundi. Aller trop loin dans la dénonciation du procès reviendrait donc, pour la Belgique, à mettre en cause sa propre coopération judiciaire avec le Rwanda, voire la pertinence du travail des enquêteurs belges, qui a nourri l'acte d'accusation des Rwandais contre l'accusé. »

### **Risque de crise**

Selon un bon connaisseur des relations belgo-rwandaïses, « l'actuel gouvernement belge a dû composer avec deux mouvements politiques très mobilisés sur ce sujet : les catholiques flamands et les écologistes ». D'après la même source, Els Van Hoof, présidente de la commission des affaires étrangères au Parlement fédéral et membre du Christen-Democratisch en Vlaams (Parti populaire chrétien flamand), qui s'est emparée de ce dossier car elle est élue dans une circonscription où la diaspora rwandaise hostile au régime de Kigali est très présente, « se positionne en vue de devenir un jour ministre et est très proche de Laure

Uwase ». Cette dernière est membre du site internet Jambo News, animé par des détracteurs farouches du régime rwandais.

**« LE RWANDA MULTIPLIE LES INGÉRENCES EN BELGIQUE, IL ÉTAIT TEMPS QUE SOPHIE WILMÈS TAPE DU POING SUR LA TABLE »**

Toujours selon la même source, l'avocat belge de Paul Rusesabagina, Vincent Lurquin, récemment expulsé du Rwanda, est quant à lui un ancien parlementaire du parti écologiste, aujourd'hui membre du parti Démocrates fédéralistes indépendants (Défi) : « Sophie Wilmès doit composer avec la démocratie chrétienne flamande et avec les écologistes, deux partis proches des milieux rwandais en exil hostiles à Kigali. »

« Le Rwanda multiplie les ingérences en Belgique, il était temps que Sophie Wilmès tape du poing sur la table », estime quant à lui Norman Ishimwe Sinamenye, membre du site Jambo News, tout comme Laure Uwase. D'après une source diplomatique rwandaise, malgré les effets de manche, une crise diplomatique entre les deux pays semble toutefois exclue.